



Le Lundi 25 Janvier 2016

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Lundi 25 Janvier 2016 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux, sauf Virginie BOULCH MEVEL, Daniel HERRY et Bernard JEZEGOU.

LOTISSEMENT DES PERDRIX

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant Sylviane SALIOU, Secrétaire de Séance.

- **1/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.**

Le compte-rendu de la réunion du Jeudi 10 Décembre 2015 est approuvé.

- **2/ Compte rendu des différentes commissions extra communales**

Monsieur le Maire et les délégués ont fait le compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales.

- **3/ Situation de travaux**

Les travaux préliminaires à l'installation de la fibre optique sont en cours de réalisation sur la commune.

- **4/ Demande de subvention - DETR 2016**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le projet d'aménager les abords du pôle enfance jeunesse, à travers différents points : l'accueil avec la création de parkings, l'accessibilité au site, la sécurisation du site par la mise en place de clôtures renforcées avec portails et portillons digitalisés, la mise en sécurité sur la rue du Stade avec notamment l'installation d'éclairage sur les différents cheminements.

Suite à cette présentation, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, sollicitent une demande de subvention de D.E.T.R. 2016 auprès des services de l'Etat.

- **5/ Création du budget lotissement**

Vu la possibilité de créer un nouveau lotissement communal, Monsieur le Maire propose de créer un budget annexe de la Commune de PLOUGOURVEST comprenant une quinzaine de lots situés route de Kerduff. Unanimité des membres du Conseil pour créer ce lotissement. Ils décident de le nommer le Lotissement des Perdrix. Ce lotissement sera affecté à la Nomenclature des Communes M14.

La société ING CONCEPT de LANDIVISIAU est retenue pour assurer les missions d'études et de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du nouveau lotissement communal.

- **6/ Avance sur subvention 2016 à l'association point lecture**

A la demande de l'association Point Lecture, les membres du conseil municipal, à l'unanimité décident de leurs verser un acompte pour la participation aux frais de fonctionnement 2016 pour un montant de 700€
Le montant définitif sera voté lors du vote des subventions communales en juin 2016.

- **7/ Convention d'occupation du domaine public communal: Installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables**

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal autorisent l'occupation du domaine communal en vue de l'implantation d'infrastructure de charge nécessaire à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables. Une convention sera mise en place entre la Commune et le SDEF.

La Séance est levée à 19h45.